

## Convocation et appel à candidature

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires, nous avons l'honneur de vous convoquer aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE DE BASKETBALL qui se tiendront le :

**Vendredi 23 juin 2023 à 19h30**

**Gymnase de la Cavée**

18 Rue de l'Ormetteau,  
95610 Éragny

- Les associations sportives sont représentées par leur Président. En cas d'absence, celui-ci pourra donner pouvoir à une personne de son club afin de le représenter (cf. document à remplir et à signer).  
Ces représentants doivent être licenciés à la FFBB, avoir au moins 16 ans et jouir de leurs droits civiques.
- La présence des associations sportives du département est obligatoire. Toute absence sera sanctionnée par une pénalité financière (cf. dispositions financières 2022-2023 du CDVOBB).
- Chaque association sportive représentée dispose d'un nombre de voix égal au nombre de licenciés établi à la date du 31 mars 2023.
- Les votes par procuration et correspondance ne sont pas autorisés (article 7-2 des statuts du CDVOBB)

### RAPPEL IMPORTANT :

- Article 6 des statuts du CDVOBB

*« Une association sportive, et le cas échéant un établissement, membre ne pourra pas participer au vote, par le biais de son représentant, si elle/il n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, du Comité Départemental, de la Ligue régionale dont elle/il est membre, le cas échéant ».*

## ÉLECTIONS – COMITÉ DIRECTEUR

⇒ 3 postes à pourvoir dont 1 réservé à un médecin => fin du mandat juin 2024

- Est éligible au Comité Directeur, toute personne âgée de 16 ans au moins, jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins 6 mois, à la date de l'élection, au sein du CDVOBB.
- L'acte de candidature est établi sur le formulaire dédié.

Celui-ci doit être adressé au plus tard le [23/05/2023](#) au CDVOBB par lettre recommandée avec un accusé de réception – cachet de la poste faisant foi ou remis en mains propres contre décharge au siège du comité (sur RDV).

*La liste des candidats au Comité Directeur du comité vous sera communiquée au plus tard le [10/06/2023](#)*

---

## ÉLECTIONS – DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX

AG FFBB – SAMEDI 14 OCTOBRE 2023

Conformément à l'article 10 du titre III des statuts de la Fédération Française de Basket Ball, les représentants des associations affiliées, des établissements et des membres individuels sont désignés selon les modalités ci-après. Il est fait appel à candidature pour pourvoir les postes de représentants dans le collège départemental pour l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération qui se tiendra le samedi 14 octobre 2023.

⇒ 3 délégués titulaires seront à désigner lors de cette Assemblée Générale.

Est éligible toute personne âgée de 16 ans au moins, jouissant de ses droits civiques, licenciée à la Fédération Française de Basket Ball depuis au moins 6 mois, à la date de l'élection et à jour de sa cotisation.

Les 3 délégués représentants le CDVOBB sont élus pour 1 an par les représentants des associations sportives dont aucune équipe senior n'opère en championnat de France, conformément à l'article 10 des statuts de la Fédération Française de Basket Ball.

Les candidatures doivent être adressées, via le formulaire ci-joint, au plus tard le [23/05/2023](#) au CDVOBB par lettre recommandée avec un accusé de réception (cachet de la poste faisant foi) ou remis en mains propres contre décharge au siège du comité (sur RDV).

*La liste des candidats comme délégués à l'AG de la FFBB vous sera communiquée au plus tard le [10/06/2023](#).*

Pascale TOURNAY  
Secrétaire Générale



Page 2/2